

GUIDE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DE LA FICHE PERIODIQUE DU PPRE ELEVE
--

La fiche périodique programme les actions que l'enseignant va conduire en classe, sur une durée de **6 à 7 semaines** pour permettre à l'élève de progresser.

I. Points à renseigner dès le début de la période concernée :

◆ **Rappel de l'objectif général** (encadré)

Reprendre l'objectif général à atteindre tel qu'il figure sur le PPRE élève (p.3).

Exemple :

Permettre à l'élève de progresser dans la compréhension d'un texte.

◆ **Compétences à travailler** (1^{ère} colonne)

Il s'agit des compétences déjà explicitées dans le PPRE élève (p.3).

Définir un ordre de priorité pour les programmer.

Privilégier d'abord les compétences indispensables à la construction de l'apprentissage visé.

Exemple :

Lire seul et effectuer des consignes (procédure à reprendre) ;

Répondre à des questions concernant un texte entendu, lu par le maître (stratégie à construire);

Lire à haute voix un texte court, en restituant la courbe mélodique de la phrase (anticipation à développer).

◆ **Actions menées en classe** (2^{ème} colonne)

Indiquer les actions entreprises au sein de la classe ; elles peuvent être individuelles ou développées dans le cadre de groupes de besoin.

Exemple :

Travail de soutien individuel lors de la découverte de consignes écrites (quotidien) : support spécifique ;

Découverte du nouveau texte: prise en charge dans un groupe de besoin (2 fois par semaine) ;

Travail en atelier de lecture : entraînement à la lecture à haute voix dans un groupe de besoin pour présenter un nouvel album (hebdomadaire).

◆ **Actions menées hors de la classe :réseau et / ou partenaires** (3^{ème} colonne).

Renseigner les actions conduites hors de la classe dans un souci de coordination et de complémentarité.

Exemple :

RASED : Prise en charge par le maître E, aide au traitement sémantique des énoncés écrits – exercices d'entraînement (hebdomadaire)

Association d'accompagnement scolaire : lecture de différents supports d'écrits en situation - pédagogie du détour (hebdomadaire)

◆ **Evaluations**

Prévoir d'emblée les modalités d'évaluation à proposer à l'issue de cette période de travail ; les supports utilisés seront précisés dans la colonne prévue.

Exemple :

Reprise des situations proposées dans l'évaluation CE1, **en changeant les supports**, cf. :

- S2, Ex 7 Items 66, 67, 68
- S2, Ex 2 Items 52, 53, 54, 55
- S2 Ex11 Item 84

II. Points à renseigner à l'issue de la période concernée :

◆ **Progrès constatés à l'issue de la période** (dernière colonne)

Etablir le bilan de l'évaluation de fin de période et mentionner les progrès de l'élève en regard aux compétences travaillées.

Exemple :

Progrès sensibles concernant 2 compétences évaluées sur les 3 ciblées :

- 3 items réussis sur 3
- 2 items réussis sur 4
- 1 item réussi sur 1

L'élève est désormais capable de lire seul et effectuer des consignes sans l'aide du maître

Nota : les compétences travaillées spécifiquement dans le cadre du PPRE doivent être reportées dans le livret scolaire trimestriel de l'élève en mentionnant le terme PPRE.

Exemple :

Lire seul et effectuer des consignes (PPRE)

B (en cours d'acquisition)

◆ **Bilan de l'action engagée sur la période définie**

Compléter la partie bilan de la fiche pour définir la suite à donner à l'action PPRE.

Exemple :

Objectif général atteint

Poursuite du PPRE (nouvelle fiche périodique à établir)